

**CET ÉTÉ, L'ALERTE ROUGE
POUR L'AVENIR DE
LA SÉCURITÉ SOCIALE
EST AUSSI ACTIVÉE !**

Cher(e) Adhérent(e),

Le Gouvernement envisage plusieurs mesures qui pourraient représenter jusqu'à **2 MILLIARDS D'EUROS** de dépenses supplémentaires transférées de la Sécurité sociale vers les complémentaires santé.

Concrètement : une consultation chez le médecin traitant, un examen de radiologie ou une hospitalisation de quelques jours pourraient vous coûter plusieurs dizaines d'euros de plus dès cet automne. Et vos cotisations mutualistes risquent encore d'augmenter significativement à cause de ces nouveaux transferts.

PARMI LES PISTES ANNONCÉES FIGURENT NOTAMMENT :

- L'augmentation des tickets modérateurs
- La hausse des franchises médicales et des participations forfaitaires
- La pérennisation de la hausse de la taxe sur les complémentaires santé

POURQUOI CELA VOUS CONCERNE ?

Aujourd'hui, vos dépenses de santé sont prises en charge par la **Sécurité sociale** et votre **mutuelle**. Si la Sécurité sociale **rembourse moins**, la facture ne disparaît pas : elle est reportée sur les complémentaires santé ou directement sur les patients.

Concrètement, cela signifie **d'avantage de dépenses** pour vous, assurés sociaux, soit au moment des soins, soit à travers vos cotisations de mutuelle.



Pour les Mutuelles de France, les difficultés de financement de la Sécurité sociale ne peuvent pas être réglées en faisant payer davantage les patients. **Le véritable enjeu est de garantir un financement durable de notre système de protection sociale, afin qu'il continue de répondre aux besoins de santé de toutes et tous !**

Ces mesures pourraient être examinées et votées dès la rentrée parlementaire de septembre 2026, dans le cadre du budget de la Sécurité sociale pour 2027. **Chaque interpellation compte avant cette échéance.**

LA SANTÉ EST UN DROIT PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE !

Les décisions envisagées aujourd'hui auront des conséquences concrètes pour des millions d'assurés sociaux. Pour défendre une Sécurité sociale forte, solidaire et financée à la hauteur des besoins de la population, les Mutuelles de France lancent la campagne « **Défendons la Sécu** ».

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE :

www.defendonslasecu.fr

**Pour interpellier en quelques clics
votre député et lui demander :**

- **De refuser les nouveaux transferts de charges vers les assurés sociaux**
- **De préserver un accès aux soins pour toutes et tous**
- **D'engager un véritable débat sur le financement durable de la Sécurité sociale**

**ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE LA VOIX DES ASSURÉS SOCIAUX ET DÉFENDONS
NOTRE MODÈLE DE PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE.**

Mutuelle de France Alpes du Sud, à vos côtés pour défendre votre protection sociale.